AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-3-66 481236

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

BULLETIN N° 66 DE MARS 1966 - DEPARTEMENTS DES DEUX SEVRES (Y COMPRIS LA GATINE) - INDRE-et-LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE - MAINE ET LOIRE - VIENNE - VENDEE ..... P 9

LES PRINCIPAUX PARASITES DU CERISIER

Dans les régions de l'Ouest, le cerisier est attaqué par certains parasites contre lesquels il y alieu d'intervenir pour protéger la récolte et maintenir les arbres dans un état satisfaisant. Ces parasites appartiennent à deux groupes principaux, les champignons et les insectes. Les principaux champignons qui s'attaquent au cerisier sont le Coryneum, le Monilia, le Gnomonia et l'Anthracnose.

LE CORYNEUM - Il provoque sur les feuilles de petites taches qui s'auréolent de rouge ; le centre de la tache finit par tomber et la feuille paraît criblée. Sur bois, le Coryneum provoque des lésions chancreuses qui entraînent souvent la mort des jeunes rameaux atteints.

Cette affection doit être combattue par des pulvérisations cupriques effectuées au printemps au stade C (écailles du sommet s'écartant et laissant voir les bourgeons verts encore rassemblés) et au stade D (bourgeons se séparant entre eux tout en restant enveloppés par les écailles des bourgeons, la pointe blanche de la corolle restant visible), et à l'automne à la chute des feuilles.

LE MONILIA - Il est susceptible de provoquer de gros dégâts sur les boutons floraux dont il entraîne le flétrissement, sur les jeunes rameaux dont il provoque la mort, et sur les fruits sur lesquels il cause une pourriture. Différents traitements fongicides peuvent lui être opposés : la première application doit avoir lieu lorsque les arbres ont atteint le stade D E ; elle pourra donc être commune avec celle dirigée contre le Coryneum. Ce traitement devra être renouvelé à la chute des pétales et quinze jours après la chute des pétales. On pourra encore utiliser des fongicides cupriques mais il sera cependant préférable de choisir un fongicide organique de synthèse avec lequel les risques de brûlures sont inexistants.

LE GNOMONIA - Il commence à se manifester à partir du mois de juin sous forme de taches diffuses, jaunâtres ou rougeâtres dispersées sur le limbe. Ces taches brunissent ensuite ; d'autres se forment petites et très nombreuses, qui provoquent rapidement le déssèchement de la feuille. Le limbe se replie sur lui-même et les feuilles ainsi détruites ne tombent pas à l'automne. La lutte contre ce champignon, dont les attaques sont assez fréquentes dans notre région, surtout au cours des années humides, doit commencer dès le stade C, les traitements dirigés contre le Coryneum et le Monilia sont efficaces sur le Gnomonia.

L'ANTHRACNOSE - Elle ne se manifeste ordinairement que dans le cours de l'été et les attaques se poursuivent ensuite jusqu'à la chute des feuilles. Les rameaux, les feuilles et le pédoncule des fruits peuvent être atteints. Les feuilles portent tout d'abord de petites taches couleur lie de vin qui sont très nombreuses. La multiplication de ces taches finit par provoquer un déssèchement du feuillage qui devient cassant et se dilacère en brunissant. Sur les jeunes rameaux, l'Anthracnose provoque un fendillement de l'écorce, puis la mort, Les attaques sur bois font ordinairement suite à une invasion importante du feuillage. Un premier traitement peut donc être opposé à cette affection à l'aide d'un fongicide organique de synthèse environ quinze jours avant la maturité. Ce traitement sera renouvelé après la récolte à l'aide d'un fongicide cuprique ou d'un fongicide organique de synthèse.

(à suivre)

J. BOUCHET.

13

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

DEUX-SEVRES (Y COMPRIS LA GATINE) INDRE ET LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE - MAINE ET LOIRE - VIENNE - VENDEE .... P 10

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - La végétation très précoce est extrêmement rapide, cependant en l'absence pratiquement totale de pluie, de nouvelles surfaces végétales non protégées sont apparues depuis le dernier traitement, par ailleurs les germes dangereux sont de plus en plus nombreux, en conséquence :

- Sur les variétés à débourrement précoce : il convient d'effectuer un traitement juste avant la floraison ou au plus tard dès les premiers stades de la floraison, c'est-à-dire dans la plupart des cas, à la fin de la semaine en cours.

- Sur les variétés à débourrement plus tardif et traitées au stade C 3-D, conformément à la note du 28 février dernier, renouveler ce traitement lorsque la végétation aura atteint le stade D 3 (séparation totale des boutons floraux dans l'inflorescence).

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, la situation est comparable à celle existant dans les autres départements. Sur les variétés à débourrement précoce (Passe-crassane), effectuer un traitement dans les derniers jours de la semaine en cours. Sur les variétés à débourrement plus tardif, effectuer un premier traitement dès réception de cette note

TAVELURE DU POMMIER - La végétation est également rapide. Nous rappelons que toutes les variétés devront être traitées au fur et à mesure de leur arrivée à leur premier stade sensible (C3 - D, séparation des écailles des bourgeons et apparition du sommet des boutons floraux). Les quelques variétés à débourrement très précoce ayant déjà reçu un traitement anti-tavelure devront être protégées à nouveau.

Sans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, les germes de tavelure sont arrivés à maturité depuis plusieurs jours. Sur les variétés à débourrement précoce ayant atteint ou dépassé le Stade C3 - D, effectuer un traitement dès réception de cette note. Sur les variétés à débourrement plus tardif (Reinette Clochard, Golden Délicious par exemple), ce stade devrait être atteint ces prochains jours. En conséquence, sur ces variétés, effectuer un traitement dans les derniers jours de la semaine en cours ou au plus tard dans les premiers jours de la semaine du 14 au 19 Mars.

Sur les arbres de la variété Reinette Clochard en forme haute tige où le traitement contre l'Anthonome et le chancre vient d'être seulement effectué, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Les premiers germes de la maladie sont formés déjà depuis plusieurs jours dans les bourgeons des variétés contaminées l'année dernière. En conséquence, toutes les variétés sensibles dont le débourrement est commencé, pourront recevoir leur premier traitement ; traiter les autres variétés sensibles dès leur débourrement.

PUCERONS - Les premiers foyers de pucerons verts et cendrés sont apparus sur pommiers et poiriers ; il convient donc d'ajouter un produit aphicide aux bouillies anti-tavelure.

PSYLLE DU POIRIER - Les premiers foyers de psylles ont été observés depuis quelques jours ; dans les vergers de poiriers contaminés par ce parasite au cours de l'année dernière, ajouter un produit homologué aux bouillies anti-tavelure.

HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU PRUNIER - Il est rappelé que dans les vergers contaminés l'année dernière, un traitement s'impose lors de la chute des pétales.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 8 MARS 1966 - 2.690 EXEMPLAIRES.